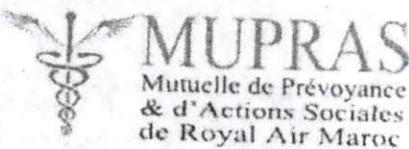


143873



143873

Le 6 janvier 2023

CL JERRADA OASIS  
BD ABDERRAHIM BOUABID OASIS  
CASA, 20000  
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

Identifiant adhérent : 0001186\_1950-07-01\_TAIBI

N/REF : 20230060019346

Adhérent : YAKOUTY TAIBI

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de RACHIDA OUKALLANE.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 31500,00 MAD
- Restant à charge adhérent : 3500,00 MAD

Validité de prise en charge : du 06-01-2023 au 06-04-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdelah, 49, Angle Rue Allal Benabdelah et Rue Mohammed Fakir  
6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à RACHIDA  
OUKALLANE.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

 Directeur MUPRAS

#### CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.

Toute facture doit être accompagnée :

- ✓ D'une copie de la présente prise en charge.
- ✓ Des notes d'honoraires des praticiens.
- ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués.
- ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).

Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.

Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres)





## TICKET MODERATEUR

N° FACTURE : 00440/23

Du : 25/01/2023

**Nom et prénom :** Mme OUKALLANE RACHIDA

**Organisme de prise en charge :**  
MUPRAS

**Date Entrée :** 06/01/2023

**Date Sortie :** 07/01/2023

**Montant Ticket Modérateur (Dhs) :** 2 260,00

*Arrêté la présente à la somme de :*  
DEUX MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIRHAMS

CLINIQUE JERRADA - OASIS  
113, Av. Abdellah Ben Bouabdil  
CASABLANCA  
T : 05 22 23 81 51 - Fax : 05 22 23 81 52  
NPE : 090061078 - SCE : expediton

**Docteur Abdelhamid Moustaghfir**

Professeur de cardiologie

Rythmologie interventionnelle

Assistant des hôpitaux des Armées -Français -

Ancien enseignant (PES) à la Faculté de médecine de Rabat

Ancien médecin chef du service de rythmologie

de l'hôpital militaire d'instruction Mohammed V

## Compte rendu de mise en place de mise en place d'un Pacemaker double chambre.

Mr Oukallane Rachid **Opérateur :** Dr Moustaghfir A**Indication :** BAV II symptomatique**Lieu d'implantation :** Clinique Jerrada oasis

Anesthésie à la Xylocaïne 2% de la région délto-pectorale droite. Incision du sillon Delto-pectoral. Préparation d'une loge adaptée au boîtier. Ponction à deux reprises de la veine sous Clavière droite et mise en place de deux introducteurs pelables.

Mise en place d'une première sonde à vis rétractable **58 cm Saint Jude** au niveau de la pointe. Positionnement d'une deuxième sonde **52 cm Saint Jude** à vis rétractable au niveau de l'auricule. Vérification des paramètres électroniques habituels (seuil, détection et impédance).

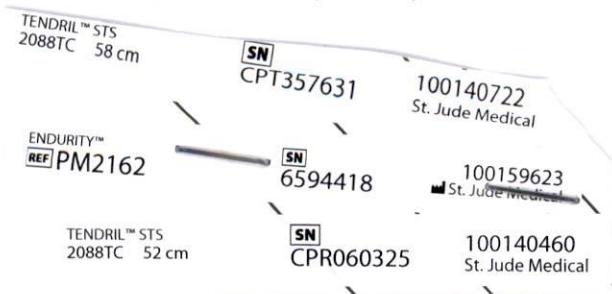
Connexion à un stimulateur double chambre **double chambre Saint Jude IRM compatible**

Bonne stimulation et détection au niveau des deux cavités. Fermeture sans redon plan par plan. Programmation du pacemaker au bloc opératoire.

Changement du pansement un jour sur deux pendant 15 jours.

Antibiothérapie (Megaflox 500 : 1cp deux fois par jour pendant 5 jours).

Ablation du fil cutané dans 10 jours. La patiente sera revue impérativement dans deux mois dans ma consultation au cabinet pour réglage définitif de la prothèse rythmique.



**Dr. Abdelhamid Moustaghfir**  
Professeur de cardiologie  
Rythmologie interventionnelle  
tel : 05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 55  
14, Bd. de Paris 1er étage N°10 - Casablanca

# CLINIQUE JERRADA OASIS

## BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER CJO23A06063417

NOM DU PATIENT Mme OUKALLANE RACHIDA

MÉDECIN TRAITANT MOUSTAGHFIR ABDELHAMID

PRISE EN CHARGE MUPRAS

NUMERO PRISE EN CHARGE 20230060019346

DATE D'ENTREE 06/01/2023

DATE DE SORTIE 07/01/2023

MODE DE SORTIE normal

CLINIQUE JERRADA - OASIS  
113, Av. Abderrahim Bouabid  
CASABLANCA  
Tel: 05 22 23 81 81 - Fax: 05 22 23 81 82  
INPE: 090061078 - SCE: expediton

